



Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 28 mai 2015

Numéro 3

Sommaire

- Plus de 700 000\$ de quotes-parts à verser à la MRC
- Des chiffres qui suscitent des questionnements
- Trois-Pistoles accueille le Grand Défi Pierre-Lavoie
- Changement de garde à l'Aréna Bertrand-Lepage

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

le 8 juin 2015
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403

24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB

www.ville-trois-pistoles.ca

**La cueillette des
encombrants aura
lieu le lundi
1^{er} juin 2015.
Vous devez mettre
vos encombrants le
long de la rue la
veille.**

Le bac brun est arrivé

C'est le début de la collecte des matières organiques

Un petit nouveau s'est invité dans votre cour au cours des dernières semaines: un petit bac brun avec, à l'intérieur, une poubelle de cuisine. On se doutait bien qu'il était tout près de faire son apparition, cette collecte dite de la «troisième voie» ayant déjà fait le sujet de communications à l'intérieur de votre *Courrier municipal*. Ce qui était un projet est donc devenu aujourd'hui réalité.

Ce petit bac brun de 120 litres accompagné de sa poubelle de cuisine de sept litres marque l'avènement d'une nouvelle étape dans nos habitudes de récupération. Vous avez reçu, par la poste, un guide pratique qui vous indique quelle utilisation en faire et qui vous livre plusieurs astuces qui vous permettront de le gérer proprement. Il vous est conseillé de conserver précieusement ce

guide d'utilisation afin de pouvoir vous y référer au besoin.

L'aventure est nouvelle et s'inscrit au registre des nouvelles habitudes citoyennes visant à réduire les volumes de déchets traditionnellement destinés à être enfouis dans les sites prévus à cet effet. Au fil des ans, l'évolution des habitudes citoyennes aura donc été marquante: du «ramassage tous azimuts», nous nous sommes habitués à sélectionner les matières recyclables (la collecte effectuée par Récupération des Basques) et nous en sommes maintenant à la collecte des matières organiques, principalement composées des résidus de table. Par cette «troisième voie», nous contribuons à une nette diminution des gaz à effet de serre en même temps qu'à la production de biocarburant et d'amendements agricoles issus de la biométhanisation.

Le petit quai propriété de la Ville

Elles ont été nombreuses, les marées hautes et les marées basses, depuis le temps qu'il est question que la Ville de Trois-Pistoles puisse un jour acquérir le petit quai, celui de la marina. Si le quai principal, ou grand quai, appartenait à Transports Canada avant d'être cédé à une régie interportuaire constituée de la communauté Essipit de Les Escoumins et des municipalités de Notre-Dame-des-Neiges, de Les Escoumins et de Trois-Pistoles, le petit quai, lui, était propriété de Pêches et Océans Canada. C'est avec ce ministère que Trois-Pistoles entamait, il y a près de 20 ans, des pourparlers afin que cette infrastructure soit cédée au milieu après sa remise en état. Les avancées et les reculs

qu'ont connus ce dossier en auraient découragé plus d'un si ce n'est que Trois-Pistoles a toujours gardé le cap à l'effet de préserver ce lieu maritime.

Le dossier de cessation du petit quai n'aura donc pas été un long fleuve tranquille même si les intentions de s'en départir et celles de l'acquérir étaient pourtant clairement établies, tant sur la rive gouvernementale que sur la rive municipale. La raison principale de ces mille et un reports: la mise à niveau du petit quai par le gouvernement avant sa cessation au milieu. Au fil des dernières années, des chantiers avaient tout de même été autorisés et exécutés, dont l'un, majeur, confié à l'entreprise Gervais Dubé de Trois-Pistoles. Mais d'autres travaux se révélaient

Quelles matières pouvons-nous confier au bac brun et lesquelles ne pouvons-nous pas: les explications vous sont communiquées dans le guide pratique.

Le début de la collecte étant prévu pour la mi-juin, il est recommandé de débiter le ramassage des matières organiques début juin. Le calendrier des collectes vous sera transmis d'ici peu. L'information à retenir dans l'immédiat: celle nous confirmant qu'une séance publique d'information s'adressant à toute la population de Trois-Pistoles aura lieu **LE MERCREDI 3 JUIN** à 19h30 dans les locaux de la MRC des Basques, rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles. Vous y aurez réponses à toutes vos interrogations.

nécessaires, ce qui devait étirer encore les échéanciers.

Une marée enfin favorable allait se pointer. Le 30 mars 2015, la Ville de Trois-Pistoles était en mesure de signer une promesse officielle d'acquisition du petit quai au coût minimal de 1,00\$, le gouvernement du Canada s'engageant pour sa part à verser à la Municipalité une subvention de 75 000,00\$ devant servir à la réalisation de travaux jugés nécessaires et portant principalement sur le colmatage de fissures. Mentionnons que c'est l'entreprise SPB Entrepreneur qui a été le plus bas soumissionnaire en regard de ces travaux à exécuter. Devenant propriété de la Ville de Trois-Pistoles, il est entendu que le petit quai conserve sa vocation publique.

Pour la seule année 2015

La Ville de Trois-Pistoles doit déboursier 739 988\$ en quotes-parts à la MRC des Basques

Le sujet fait rarement la manchette mais il reste que les sommes en jeu sont importantes. Ainsi, apprenons-nous que pour la seule année 2015, le montant total que la Ville de Trois-Pistoles doit prévoir à son budget pour défrayer les quotes-parts à verser à la MRC des Basques s'élève à 739 988\$ pour une population de 3 394 habitants. En comparaison, la Ville de Rimouski, dont la population est établie à 48 844 habitants, verse 799 631\$ à la MRC de Rimouski-Neigette pour la même année 2015. À la Ville de Rivière-du-Loup, avec ses 20 000 habitants, c'est un montant de 960 303\$ qui figure à ce chapitre.

Mais que représentent ces quotes-parts en termes de services pour les quelque 9 000 résidents du territoire de la MRC des Basques? Pour nous en donner un aperçu, nous avons effectué un survol de la question en compagnie du maire Jean-Pierre Rioux et du greffier de la Ville, monsieur Benoit Rheault. Précisons tout d'abord que chaque municipalité du territoire de la MRC doit aussi verser des quotes-parts à sa MRC et que les montants chargés à chacune varient selon plusieurs critères allant de la densité démographique à la richesse foncière en passant par la superficie occupée et autres. Nous n'entrerons pas dans ces détails techniques pour plutôt aborder la nature des services pour lesquels la Ville de Trois-Pistoles est facturée.

1- L'administration générale

Deux volets constituent l'ensemble des services administratifs offerts par la MRC, l'un se référant à l'application de la loi, l'autre aux services d'évaluation foncière. Au chapitre de l'application de la loi, ce volet englobe notamment la rémunération du préfet, les dédommagements de présence versés aux maires, certaines allocations de dépenses pouvant être reliées à des comités de travail en plus d'une provision pour l'élection, au suffrage universel et aux quatre ans, d'un ou d'une préfet (le prochain scrutin sera tenu en novembre 2017). L'autre volet, portant sur l'évaluation, est de nature essentiellement technique : il y est question de « matrice graphique » (présentant le plan de toutes les propriétés situées sur le territoire),

de « rénovation cadastrale » (quand des ajustements doivent être apportés à la matrice graphique) et d'évaluation proprement dite avec sa tenue à jour (l'évaluation foncière réelle des propriétés). Un autre volet s'ajoute, plus général, incluant les salaires des employés de la MRC ainsi que les fournitures de bureau, le paiement d'honoraires professionnels et autres. Pour l'ensemble de ces services administratifs, la Ville de Trois-Pistoles paie une quote-part de 164 184\$.

2- Sécurité publique

Deux volets à ce chapitre : la sécurité incendie et la sécurité civile. En termes de sécurité incendie, la MRC assume la coordination du schéma de couvertures de risques sur l'ensemble du territoire ainsi que la présence d'un préventionniste pour les cas à risques élevés. Le volet portant sur la sécurité civile concerne pour sa part le maintien d'un comité aviseur formé d'élus et de représentants du poste des Basques de la Sûreté du Québec, lequel comité contribue à identifier sur une base régulière les orientations d'action de la présence policière sur le territoire. La quote-part de la Ville : 20 250\$.

3- Transport

Un seul élément à ce chapitre : le transport adapté et collectif, dont l'application sur le terrain est confiée à l'organisme L'Éveil des handicapés des Basques. Pour ce service, la Ville défraie une quote-part de 13 390\$.

4- Hygiène du milieu

Quatre volets à ce chapitre : les matières résiduelles (ce qui est traité au centre de tri et à l'Écocentre des Basques), les déchets domestiques (la cueillette traditionnelle), les matières putricides (la nouvelle cueillette des déchets organiques via le bac brun) et le site d'enfouissement (l'utilisation du site d'enfouissement de la Ville de Rivière-du-Loup situé à Rivière-des-Vases). Pour l'ensemble de ces services, la Ville contribue pour un montant de 357 224\$ dont 131 183\$ pour le site d'enfouissement,

5- Cours d'eau

À ce chapitre, la MRC assure la coordination régionale de toute intervention relative à un cours d'eau situé sur le territoire (entretien, aménagement, problématique particulière, autorisation, préservation et autres). Montant défrayé par la Ville pour

ce service : 5 419\$.

6- Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement du territoire et urbanisme sont peut-être les deux services les plus connus de la MRC. Par le personnel dont elle dispose, la MRC œuvre à civiliser l'aménagement, à fournir des balises afin que le territoire soit aménagé de façon harmonieuse tenant compte des aires à protéger, des développements à encourager et à encadrer. La MRC a un rôle de surveillance et d'intervention, que ce soit en regard de bandes riveraines, d'implantation d'éoliennes ou de sablières, de protection du paysage et autres. Ce rôle qui lui est dévolu est en constante évolution. Par ailleurs, la MRC intervient au double chapitre de la promotion et du développement économique, que ce soit par le Centre local de développement (CLD) qu'elle a intégré à sa gestion administrative ou par le développement rural via la gestion du Pacte rural et le projet de parc inter-nations impliquant la Première Nation des Malécites. Quote-part de la Ville pour cet ensemble : 77 114\$.

7- Loisirs et culture

On y retrouve la Route verte, le Parc du Mont Saint-Mathieu, la Piscine régionale des Basques et le Sentier national. La quote-part de la Ville s'y élève à 111 285 \$. Terminons ce survol en ajoutant que la Ville de Trois-Pistoles défraie une quote-part de 16 475\$ pour l'inforoute et pour l'internet.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r. 40), nous vous informons que le bilan 2014 de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution de la ville de Trois-Pistoles est maintenant disponible.

Une copie de ce bilan peut être consultée ou obtenue à l'hôtel de ville au 5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles.

Donné à Trois-Pistoles ce 28 mai 2015.

Benoit Rheault, greffier

Plus de 700 000\$ en quotes-parts à la MRC Des chiffres qui suscitent des questionnements

Si se comparer, c'est souvent se consoler, il peut aussi arriver que ça soit carrément désolant. C'est en tout cas le sentiment qui semble habiter le maire de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux, à la lecture des quotes-parts que doit défrayer sa municipalité à la MRC des Basques en comparaison avec ce que défrayerait des villes voisines pourtant beaucoup plus peuplées. « C'est un questionnement tout à fait personnel qui n'inclut aucunement les autres élus du Conseil de Ville », tient à préciser monsieur Rioux qui ajoute qu'il ne peut s'empêcher d'établir des comparaisons et de se demander si des façons nouvelles d'envisager l'avenir ne seraient pas à mettre à l'ordre du jour.

Vous l'avez lu à la page précédente : pour la seule année 2015, Trois-Pistoles aura versé des quotes-parts totalisant plus de 700 000\$ à sa MRC pendant que Rimouski, avec une population quinze fois plus nombreuse, aura défrayé 799 631\$. « Il y a là matière à réflexion », ne peut qu'insister le maire pistolois. D'autres écarts lui sautent aux yeux. Comme le cas de Notre-Dame-des-Neiges. Comptant 1 096 habitants, Notre-Dame-des-Neiges versera 356 763\$ en quotes-parts à la MRC pour l'année 2015. Dans la MRC voisine de Rimouski-Neigette, la municipalité de Saint-Narcisse, comptant 1 003 habitants, aura à défrayer, pour la même année 2015, des quotes-parts totalisant 110 279\$. Autre

exemple qui alimente la réflexion de monsieur Rioux : la municipalité de Saint-Simon, avec ses 441 habitants, paiera 141 673\$ en 2015 pendant que Saint-Eugène-de-Ladrière, avec ses 424 habitants, déboursa 51 649\$. Pourquoi pas une dernière comparaison : la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, comptant 1 609 habitants, déboursa 333 404\$ en 2015 alors que la municipalité de Saint-Fabien, plus peuplée avec ses 1 901 habitants, déboursa 205 442\$.

Pour le maire de Trois-Pistoles, ce ne sont pas les façons d'établir les quotes-parts qui sont dérangeantes ou sujettes à être remises en question mais bien les résultats. « Ce qui constitue ma principale interrogation se résume à ceci : à la naissance des MRC, nous avons légitimement manifesté notre orientation à l'effet d'avoir notre propre MRC comme valeur identitaire et c'était fort bien. Mais aujourd'hui, force est d'admettre que nous devons en payer le prix et qu'il est de moins en moins certain que nous en ayons les moyens. »

Du même souffle, le maire Jean-Pierre Rioux rappelle que les exigences en termes de services aux citoyens et de respect des réglementations gouvernementales sont les mêmes d'une MRC à l'autre, qu'importe sa densité démographique, sa richesse foncière ou ses particularités géographiques. « Le schéma de couvertures de risques en incendie que nous devons appliquer à l'échelle de la MRC des Basques est similaire à celui qui est exigé à la

MRC de Rivière-du-Loup, à la différence qu'il n'y a pas le même nombre de contribuables à se partager la facture », de mentionner monsieur Rioux. Ce dernier voit même certaines disparités à l'intérieur même de la MRC des Basques, illustrant son propos en se référant à deux cas précis : « La quote-part pour Trois-Pistoles au chapitre de la Route verte est de 15 183\$ alors qu'une infime partie de ce tracé passe sur notre territoire. Même chose pour le Sentier national. Par contre, lorsqu'est établie la quote-part pour la Piscine régionale, le calcul ne tient aucunement compte de l'immobilisation et des frais d'entretien, lesquels demeurent à la seule charge de la Ville. »

Des pistes de solution ou, du moins, de discussion? « Ce qui me vient à l'esprit avec de plus en plus d'insistance, c'est qu'on ne peut plus fermer les yeux sur cette réalité et qu'il nous faut des réponses », admet-il. Pour monsieur Rioux, si de si grands écarts existent entre la MRC des Basques et les MRC voisines, c'est peut-être que certains éléments nous échappent qu'il faudrait connaître et pouvoir maîtriser rapidement. Un jumelage ou autre forme de regroupement de services avec une MRC voisine plus peuplée? Imaginez, si après analyse, on sauvait 100 000\$ et plus par année, cette somme pourrait être investie pour la réfection des rues. « Il faudra bien se poser la question un jour », de conclure monsieur Rioux.

On a besoin de bénévoles le vendredi 12 juin Trois-Pistoles accueille le Grand Défi Pierre Lavoie

La Ville de Trois-Pistoles invite la population à accueillir 1000 cyclistes à Trois-Pistoles au passage du Grand défi Pierre Lavoie, **vendredi 12 juin 2015, à 18h00, dans le stationnement de l'École secondaire de Trois-Pistoles.**

Depuis sept ans, le Grand défi Pierre Lavoie s'est donné pour mission d'encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie. Pour atteindre cet objectif, M. Lavoie mobilise le milieu scolaire et les parents dans le respect, avec audace et passion.

Les 1000 cyclistes et quelque 800 accompagnateurs sympathisants à la cause parcourent 1000 km au départ de La Baie au Saguenay, et pédalent jours et nuits sur quatre jours jusqu'à Montréal. Pour la première fois, ils passent par le Bas-Saint-Laurent et s'arrêtent vendredi 12 juin pour souper à l'École secondaire de Trois-Pistoles.

Afin d'assurer un accueil de qualité, Trois-Pistoles a besoin de bénévoles qui acceptent d'être à pied d'œuvre à partir de 14h30 et jusqu'à 20h00. Les responsabilités qui leur seront confiées concernent l'accueil des

cyclistes, la signalisation afin de bien diriger les cyclistes vers le point de rassemblement ainsi que d'assurer le triage lors du nettoyage des lieux.

La participation active des gens du milieu permettra aussi de démontrer l'intérêt bien réel de la population locale en regard de l'adoption de saines habitudes de vie. Chacun recevra un chandail identifié « bénévole » remis par l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie 2015. Communiquez vos noms à Frédéric Jean, directeur des loisirs à la Ville de Trois-Pistoles, au 418 851-1995, poste 224 ou au 418 851-2924, ou encore sur f.jean@ville-trois-pistoles.ca.

Arrivée vers 18h00

Le convoi de cyclistes empruntera les rues Notre-Dame Est, Jean-Rioux, Roy et enfin Jenkin pour une arrivée triomphale à l'École secondaire. Pas moins de 200 véhicules récréatifs s'installeront dans le stationnement de l'Aréna Bertrand-Lepage vers 16h00 pour permettre aux équipiers de prendre une pause. Pour faire un bel accueil à ces nombreux visiteurs de partout au Québec, nous préparons

une programmation variée sur le thème « C'est le temps d'adopter de saines habitudes de vie ». De 16h00 à 19h30, athlètes, sportifs, gens actifs, et artistes se succéderont sur une petite scène dans le stationnement de l'École secondaire pour présenter des numéros de danse, de yoga, de salsa, de tai chi, de chansons et zumba. La roulotte des Scouts sera sur place pour servir des repas.

Départ vers 19h30

Après le souper, sur la scène, le maire Jean-Pierre Rioux et M. Pierre Lavoie s'adresseront à la foule avant le départ des cyclistes vers La Pocatière, et ensuite Montréal.

On invite tous les citoyens à participer, soit en s'alignant à 17h30 sur les rues du trajet (Notre-Dame Est, Jean-Rioux et Roy), soit en assistant aux animations près de l'École secondaire, soit en fabricant des banderoles de bienvenue aux cyclistes, soit en venant encourager bruyamment les cyclistes au moment du départ à 19h30.

Pour connaître la programmation complète, visitez www.-ville-trois-pistoles.ca

Une retraite bien méritée

André Philibert : l'aréna tatoué dans le cœur

Qui a déjà franchi les portes de l'aréna Bertrand-Lepage de Trois-Pistoles au cours des vingt-cinq dernières années connaît André Philibert. Accueillant, affable, souriant et toujours disponible, André Philibert a récemment pris une retraite bien méritée après avoir occupé la fonction de préposé à l'aréna de 1991 à 2015. « Il aura été l'un de ceux, sinon le seul, à aussi bien connaître tous les coins et recoins de ce bâtiment, à connaître l'Aréna Bertrand-Lepage de fond en comble », de soutenir le maire Jean-Pierre Rioux. C'est qu'avant même d'obtenir le poste de préposé à l'aréna en 1991, André Philibert a travaillé sur le grand chantier de remise à niveau de l'édifice au tout début des années 1990. Et qu'il était aussi en fonction lors des récentes transformations majeures appor-

tées à l'aréna.

André Philibert aura donc offert vingt-cinq années de loyaux services à la Ville de Trois-Pistoles et à la population locale. « Nous tenons à le remercier chaleureusement et à lui souhaiter une bonne et heureuse retraite », d'exprimer le maire de la Ville. Son remplaçant n'est pas un nouveau venu, lui aussi bien connu des utilisateurs de l'aréna puisqu'il est en fonction à l'aréna depuis plusieurs années à raison de vingt-quatre heures par semaine, soit Bruno Lapierre.

À titre de nouveau préposé à l'aréna, Bruno Lapierre est maintenant celui qui a, entre autres, à assurer l'entretien et la surveillance du bâtiment ainsi que des autres installations sportives municipales (stade Paul-Émile-Dubé, terrains de soccer, terrains de tennis et aire de jeux Adrien-

Côté), de maintenir l'aréna en bonnes conditions d'opération, d'assurer la qualité de la surface glacée ainsi que le bon état des équipements (surfaceuse, compresseurs et autres), d'opérer le service d'affûtage des patins et autres.

Aux côtés de Guillaume Dubé (23 ans de services) et de Bruno Lapierre, se pointe un nouveau venu, fils de Trois-Pistoles, embauché à raison de vingt-quatre heures par semaine : Daniel Lepage. Parti de Trois-Pistoles en 1989, Daniel Lepage a été mécanicien au CAA-Québec pendant dix-sept ans et chez un concessionnaire Nissan pendant neuf ans. De retour à Trois-Pistoles depuis l'an passé, il a été à l'emploi du Centre de réparation Denis Lafrance et réalise aujourd'hui un rêve : travailler dans l'édifice qui porte fièrement le nom de son père, monsieur Bertrand Lepage.

Une réglementation à porter à votre attention

Il faut débrancher vos gouttières de vos drains de fondation

Une réglementation municipale doit être portée à votre attention : il s'agit de l'article 3.7.4 du règlement de construction de la Ville de Trois-Pistoles, lequel interdit, sous peine d'amende, le branchement des gouttières de toit aux drains de fondation de votre résidence. Ce qu'il faut comprendre, c'est que les eaux de pluie qui proviennent du toit de votre maison et qui s'écoulent par vos gouttières ne doivent pas se trouver

dans votre drain de fondation mais doivent aboutir sur votre terrain, en surface, et à une distance de plus de 1,5 mètre de votre résidence.

Pourquoi cette mesure règlementaire : afin de prévenir les risques de débordement du réseau municipal d'égout en cas de fortes pluies. Par ailleurs, il est prouvé que les eaux acheminées par les gouttières risquent de nuire au bon fonctionnement de votre drain de fondation lorsque les

gouttières y sont rattachées, ce qui fait que certaines compagnies d'assurances peuvent demander à leurs clients d'effectuer ce débranchement dans le but d'éliminer ce risque.

La Ville de Trois-Pistoles vous demande donc de vérifier vos gouttières de toit et de voir, si c'est le cas, à les débrancher de votre drain de fondation afin de vous conformer à la réglementation en vigueur.

Les brèves de l'hôtel de ville

Autre solide performance de Charlie Bilodeau : le Pistolois d'origine Charlie Bilodeau s'est une fois de plus distingué en patinage artistique, en mars dernier, alors qu'avec sa partenaire Julianne Séguin il a remporté la médaille d'argent aux Championnats du monde junior de patinage artistique à Tallinn en Estonie. Bilodeau et Séguin ont cumulé 176,32 points au programme libre et au programme court, n'étant devancés que par un duo chinois ayant récolté 178,79 points.

Séjour exploratoire de la MRC des Basques : le prochain séjour exploratoire Place aux jeunes de la MRC des Basques aura lieu les 5-6 et 7 juin. Destiné aux jeunes de 18 à 35 ans, le séjour a pour but de faire découvrir ou redécouvrir la région, de développer le réseau de contacts entre intervenants, employeurs et entre-

preneurs du milieu en plus d'aider les jeunes à imaginer et préparer leur avenir en région. Le séjour exploratoire 2015 est sous la présidence d'honneur de monsieur Éric Blanchard, maire de la municipalité de Saint-Clément, natif de Montréal qui a découvert le Bas-Saint-Laurent dans le cadre de ses études universitaires.

Place au baseball junior : après une absence de près de trente ans, Trois-Pistoles renoue enfin avec le baseball junior et c'est ce samedi 30 mai que la nouvelle formation Fromagerie des Basques foulera pour la première fois le terrain du Stade Paul-Émile-Dubé à l'occasion d'un programme double face au Red Sox de Beauport. On vous invite au lancer de la première balle à 12h00 en présence du président de la Ligue de baseball junior majeur de Québec, du maire Jean-Pierre Rioux et de représentants de La Fromagerie des Basques. Le premier

match prend l'affiche à 12h00, le deuxième à 15h00. Mentionnons que le samedi 23 mai, la formation Fromagerie des Basques a balayé les honneurs du premier programme double de son histoire en infligeant deux revers au Liquida Sport de Saint-Frédéric de Beauce.

Du baseball senior à son meilleur : encore cette année, le Stade Paul-Émile-Dubé vibre au rythme du baseball senior avec la formation FM 107 de Trois-Pistoles. L'équipe locale connaît un fort début de saison et nous pourrons les voir à l'œuvre au stade local le mercredi 10 juin, 20h00, alors que les nôtres se mesureront au CIEL FM de Rivière-du-Loup.

La pensée du mois : « La raison peut vous avertir de ce qu'il faut éviter; le cœur seul nous dit ce qu'il faut faire. » - Joseph Joubert